

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 8 janvier 2024
Date de l’Affichage : 16 janvier 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

Le 15 janvier 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL – Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT - Olivier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ
MM. Olivier CARREY- Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Olivier CARREY à Carole THOUESNY

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Accueil périscolaire numérique. Convention avec Pays de Montbéliard Agglomération : mise à disposition des locaux

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par Pays de Montbéliard Agglomération pour la mise à disposition de locaux dans le cadre du projet « Territoires d’innovation » soutenu par le programme d’investissements d’Avenir ».

Il s’agit de mettre en place des sessions de 10 ateliers périscolaires numériques de 1 h 30 répartis sur un trimestre.

L’exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- approuve la convention présentée dans le cadre du projet « Territoires d’innovation »
- autorise le Maire à signer la convention avec PMA

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 16 janvier 2024

Madame Le Maire,



Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le

ID : 025-212501969-20240115-DCM_2024_6-DE

Carole THOUESNY